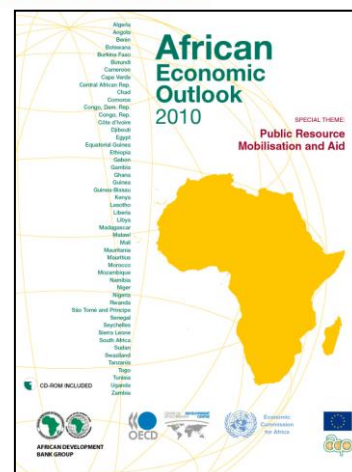


OECD *Multilingual Summaries*



African Economic Outlook 2010

Summary in French

Perspectives économiques en Afrique 2010

Résumé en français

- Les *Perspectives Économiques en Afrique 2010* examinent comment la mobilisation des ressources publiques peut aider l'Afrique à réduire sa dépendance à l'aide et aux autres flux extérieurs pour financer son propre agenda de développement ; elles analysent les meilleures pratiques des administrations fiscales et les accords multilatéraux ainsi que les options politiques pour relever les défis futurs.
- L'Afrique a vécu sept ans de forte croissance économique de 2002 à 2008, une expansion stoppée net par la plus profonde et vaste récession que le monde ait connue depuis un demi-siècle. Cette édition est consacrée à un continent luttant pour se redresser et identifie de nouvelles pratiques offrant une meilleure résistance aux crises afin que les avancées se poursuivent.
- Les *Perspectives* de cette année analysent les récents développements économiques, sociaux et politiques et l'évolution probable à court terme de 50 pays africains.
- Son chapitre "Vue d'ensemble" fournit une synthèse comparative des projections pour les pays africains, en situant leur évolution dans le contexte économique mondial.

Évolutions macro-économiques et structurelles

Perspectives macro-économiques

La crise économique mondiale a porté un coup d'arrêt brutal à un épisode de développement relativement soutenu en Afrique. La croissance a été laminée, passant d'un taux moyen d'environ 6 % en 2006-08 à 2.5 % en 2009, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant pratiquement au point mort. La crise mondiale de 2009 aura été particulièrement sévère en Afrique australe, où la croissance a reculé d'environ 8 points (par rapport au taux moyen observé les trois dernières années), enregistrant un taux négatif proche de 1 %. L'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord ont toutes deux mieux résisté que le reste du continent.

La crise a gagné l'Afrique à travers notamment l'effondrement du prix des matières premières et le tassement des exportations. En volume, les exportations africaines se sont repliées de 2.5 % en 2009, contre environ 8 % pour les importations. La chute des cours des matières premières s'est répercutée sur les termes de l'échange, qui se sont dégradés. En valeur, les exportations ont littéralement fondu – plus que les importations – ce qui a déséquilibré les soldes commerciaux et des comptes courants. La crise mondiale a également frappé le continent à travers un tassement des envois de fonds des travailleurs expatriés et des investissements directs étrangers (IDE).

Sur une note positive, la plupart des pays donneurs ont maintenu leurs engagements en faveur de l'Afrique, malgré de sérieuses pressions sur les budgets nationaux. En outre, les allègements de dette consentis au titre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont réduit le coût du service de la dette. Ces phénomènes, conjugués à l'octroi de nouveaux prêts par le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), ont permis aux pays africains de mieux affronter la crise.

Grâce à la prudence des politiques budgétaires passées et à la désinflation, bon nombre de pays africains ont pu adopter des mesures de relance monétaire et budgétaire et atténuer ainsi l'impact de la récession. Dans la plupart des cas, les grands programmes de dépenses publiques ont été poursuivis et les principaux taux directeurs abaissés. Mais quelques pays aux fondamentaux économiques moins solides ont dû durcir leurs politiques macro-économiques pour endiguer la dégradation des soldes courants, le dévissage des monnaies et la fonte des réserves internationales.

Les économies africaines devraient se ressaisir progressivement, pour atteindre un taux de croissance moyen de 4.5 % en 2010 et de 5.2 % en 2011. Toutes les régions seront concernées, mais la récession laissera des traces. L'Afrique australe, la plus touchée en 2009, se relèvera plus lentement que le reste du continent. L'Afrique de l'Est, qui a le mieux supporté la crise mondiale, devrait à nouveau se distinguer en 2010/11, avec une croissance moyenne supérieure aux autres régions.

Apports financiers extérieurs

De nombreux pays africains ont adopté des cadres plus attractifs pour les investisseurs étrangers. Or, pour l'essentiel, les IDE concernent les industries extractives d'une poignée de pays du continent. L'Afrique doit redoubler d'efforts pour attirer des investissements dans des secteurs plus diversifiés et à plus forte valeur ajoutée. Mais la faiblesse des infrastructures et le morcellement des marchés agissent aussi comme freins aux IDE.

Pour autant, les IDE à destination de l'Afrique avaient fortement progressé avant la crise financière, dopés par la flambée des cours des matières premières, et en particulier du pétrole, qui a initié un boum des investissements dans les secteurs apparentés. La crise mondiale risque d'avoir brisé cet élan : les premières estimations pour 2009 font état d'un recul de plus d'un tiers des investissements étrangers.

Les pays africains développent des zones économiques spéciales (ZES) pour attirer les IDE. Les investisseurs étrangers, en particulier chinois, sont favorables à la création de ces ZES qui procurent des emplois et ont des retombées pour les économies locales tout en permettant aux entreprises de bénéficier d'infrastructures de meilleure qualité et de réglementations plus souples. En investissant en Afrique, les pays émergents profitent aussi des accords commerciaux préférentiels qui lient le continent à l'Union européenne (UE) et aux États-Unis.

L'aide publique au développement (APD) à l'Afrique semble avoir plutôt bien résisté à la crise mondiale. Les perspectives de réalisation de l'objectif du G8, qui prévoit une augmentation de l'aide aux pays pauvres de 50 milliards de dollars américains (USD) entre 2004 et 2010, seront largement tributaires de la progression de l'aide publique au développement programmable.

Les donateurs non membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD-OCDE) sont de plus en plus présents sur le continent. La Chine aide ainsi pratiquement tous les pays d'Afrique subsaharienne. Pour certains, ce pays tient avant tout à capter les ressources naturelles du continent. Mais rien ne prouve que la Chine accorde plus d'aide aux pays mieux dotés en ressources naturelles ou vise spécifiquement des pays aux pratiques de gouvernance douteuses.

Politiques commerciales et intégration régionale

Les pays avancés ont renoué avec des pratiques protectionnistes en 2009 pour endiguer les effets de la crise financière. Les programmes de relance ont souvent favorisé les secteurs intérieurs, à travers notamment un soutien aux exportations ou des préférences pour l'achat, le prêt, la location ou l'investissement dans des biens et des services locaux. Ces mesures sont ouvertement discriminatoires à l'encontre des pays en développement, y compris africains.

Cette relative contreperformance du commerce africain tient en particulier au manque de diversification, à la fois en termes de structures d'échanges que de destinations. La plupart des économies africaines dépendent pour leurs exportations d'une poignée de produits agricoles et miniers primaires alors qu'elles importent essentiellement des biens manufacturés des pays avancés. Comme les marchés traditionnels des pays avancés devraient progresser moins vite que les marchés des pays émergents d'Asie et du Moyen-Orient mais aussi que les marchés africains, le renforcement des relations commerciales avec ces marchés plus dynamiques doit être privilégié.

Malgré certains progrès, le commerce intra-africain reste limité et ne représente en moyenne qu'environ 10 % du total des exportations africaines. De nombreux facteurs expliquent ces mauvais

résultats, qui vont de la structure économique des pays africains – qui entrave la diversification de l’offre – à l’indigence des politiques institutionnelles, en passant par la médiocrité des infrastructures, le caractère embryonnaire des marchés financiers, l’instabilité politique, l’insécurité dans plusieurs régions et des barrières aux échanges sur le continent même.

Avec l’aide des communautés économiques régionales (CER) et des partenaires au développement, les pays africains s’efforcent de développer leurs infrastructures. En outre, les CER élaborent et mettent en place des lois, des normes, des réglementations et des procédures harmonisées pour faciliter l’échange de biens et de services et abaisser le coût des transports.

Les objectifs du Millénaire pour le développement

À cinq ans de l’échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies, les progrès sont dans l’ensemble trop lents pour espérer obtenir des résultats tangibles.

Éradiquer l’extrême pauvreté et la faim. Les gains de nombreux pays africains en termes de lutte contre la pauvreté semblent condamnés à régresser, compromettant sérieusement l’atteinte de cet objectif. La BAfD estime que le continent a besoin d’environ 50 milliards USD supplémentaires par an pour atteindre les taux de croissance du PIB nécessaires à la réalisation de l’OMD relatif à la pauvreté.

Assurer l’éducation primaire pour tous. Malgré une amélioration en valeur absolue des taux de scolarisation et d’achèvement dans le primaire, le continent risque de passer à côté de cet objectif. Les pays qui affichent les plus nets progrès à la fois pour le taux de scolarisation et le taux d’achèvement en primaire sont aussi ceux où les écoles primaires privées sont bien développées.

Promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes. Les progrès en matière de parité dans l’enseignement primaire sont tangibles. Mais ils sont plus lents et moins réguliers dans le secondaire et le supérieur. Il en va de même pour l’égalité entre les sexes dans l’emploi et la participation des femmes à la vie politique.

Réduire la mortalité infantile. Cet objectif n’a guère de chance d’être atteint à la date prévue. La pauvreté et la malnutrition, mais aussi le VIH/Sida, la faible couverture vaccinale, le nombre élevé de décès néonataux et le paludisme contribuent encore fortement à la stagnation voire à la dégradation des résultats obtenus pour la mortalité des enfants de moins de cinq ans dans certains pays.

Améliorer la santé maternelle. Malgré une certaine amélioration, le risque de décès liés à la maternité reste important dans de nombreux pays africains.

Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d’autres maladies. En 2008, l’Afrique subsaharienne a concentré les deux tiers environ des nouvelles infections au VIH de par le monde chez les adultes et 90 % environ chez les enfants. Malgré des résultats encourageants, il faut redoubler d’efforts pour atteindre les cibles en la matière.

Assurer un développement écologiquement durable. Les pays africains auront bien du mal à atteindre les objectifs fixés d’ici 2015 sachant, qu’à plus long terme, ils doivent assurer la pérennité du développement et de l’environnement.

Gouvernance politique et économique

La stabilité a été globalement préservée en 2009. Le recul des prix alimentaires et énergétiques a allégé la pression sur les ménages, y compris au sein des classes moyennes urbaines à l'origine de manifestations en 2008. Plusieurs gouvernements ont pris des mesures de soutien à la demande intérieure, ce qui a désamorcé les tensions. Pour autant, la montée du chômage nourrit un mécontentement social grandissant dans plusieurs pays. L'avenir reste incertain, puisque les mesures d'incitation budgétaire devront être progressivement abandonnées pour restaurer la viabilité économique alors même que le chômage restera élevé, voire continuera d'augmenter.

D'une manière générale, les indicateurs de tensions et de durcissement se sont améliorés en 2009. Plusieurs pays ont pu organiser des élections démocratiques équitables et la responsabilité des pouvoirs publics à l'égard des citoyens s'est améliorée. Malgré des déconvenues encore assez fréquentes, le renforcement des mécanismes de contre-pouvoir augure bien de la consolidation institutionnelle à terme sur le continent. Les conflits violents et les rébellions ont eu tendance à s'atténuer, à quelques notables exceptions près. Confrontés à un regain de tensions, bon nombre de gouvernements ont recherché un équilibre entre le durcissement de leur position militaire et l'ouverture ou le renforcement du dialogue avec les rebelles. L'un dans l'autre, les autorités ont réagi plus vivement et plus rapidement que par le passé, ce qui pourrait contribuer à un apaisement durable.

Mais pour conforter la gouvernance politique et s'engager résolument sur la voie du progrès social, la société civile doit continuer de se développer et s'impliquer davantage dans le processus politique. Du côté des pouvoirs publics, les capacités institutionnelles doivent être optimisées et les réformes poursuivies, en particulier en matière de justice et de sécurité.

Malgré les efforts manifestes de certains pays et le regain d'attention de la part d'acteurs nationaux et internationaux, la corruption reste un véritable fléau en Afrique. La gouvernance économique progresse sur le continent, qui a continué d'améliorer son environnement réglementaire en 2009. Plusieurs pays ont introduit de nouvelles lois ou réformé d'anciens textes, afin de faciliter les affaires.

Mobilisation des ressources publiques et aide

La crise économique mondiale a relancé le dialogue sur la mobilisation des ressources intérieures en Afrique. Des recettes d'exportation en berne, l'incertitude entourant les investissements étrangers et les flux d'aide – sans compter des niveaux d'endettement habituellement élevés – concourent à souligner l'importance des ressources intérieures. L'Afrique est confrontée à trois types de défis pour trouver des ressources publiques supplémentaires : des blocages structurels ; une composition des recettes fiscales déséquilibrée ; et l'érosion de l'assiette fiscale actuelle par l'octroi inconsidéré d'avantages fiscaux, une fiscalité sur les industries extractives inefficace et l'incapacité à contrer les pratiques abusives des multinationales en termes de prix de transfert.

La solution ne peut pas consister à augmenter tout bonnement les impôts. Les stratégies visant à instaurer une fiscalité plus efficace, plus efficiente et plus équitable en Afrique passent nécessairement par un élargissement de l'assiette qui soit administrativement gérable. Parmi les options possibles, la suppression des avantages fiscaux, la lutte contre la fraude, ainsi que contre les pratiques abusives des multinationales en termes de prix de transfert et une imposition plus équitable et plus transparente des

industries extractives.

À plus long terme, les contraintes de capacité des administrations fiscales africaines doivent être résolues pour élargir les options en matière de politiques publiques et permettre la génération de recettes à travers une structure fiscale plus équilibrée. De fait, tout l'enjeu est de parvenir à taxer de nouveaux contribuables potentiels. Le rapport s'intéresse notamment à l'impôt foncier urbain – un instrument qui, si les partenaires au développement apportent leur soutien, sera plus facile à mettre en place. Il s'agit là d'un impôt progressif qui peut être élargi au rythme de l'urbanisation rapide de l'Afrique et de l'augmentation des besoins en infrastructures urbaines, qu'il faudra bien financer.

Idéalement, des impôts forfaitaires et peu élevés devraient frapper une base élargie de contribuables à travers la suppression des exonérations et autres niches fiscales. Des impôts plus faibles et plus simples sont plus faciles à collecter et à gérer et contribuent davantage au développement du secteur privé.

Les rentrées fiscales moyennes en Afrique en proportion du PIB ne cessent d'augmenter depuis le début des années 1990, grâce surtout aux impôts frappant l'extraction des ressources naturelles. L'impôt sur le revenu (des personnes et des entreprises hors secteur des ressources naturelles) n'a quant à lui pas progressé. Parallèlement, la libéralisation des échanges en Afrique a entraîné une perte de revenus liés aux taxes sur les transactions commerciales. Les impôts indirects, les impôts sur les sociétés et les recettes retirées de l'imposition des ressources naturelles ont augmenté depuis la fin des années 1990.

Les pays africains sont loin d'avoir tous la même efficacité quand il s'agit de lever des impôts : le montant annuel des impôts par habitant va d'un minimum de 11 USD à 3 600 USD. De fait, des estimations de l'effort fiscal montrent que certains pays ne collectent que la moitié des sommes qu'ils seraient censés récupérer vu leur niveau de vie et leurs structures économiques alors que d'autres collectent deux à trois fois les montants attendus.

La plupart des pays africains sont encore lourdement tributaires de l'aide au développement. Par le passé, les donateurs n'ont accordé qu'une attention limitée à la mobilisation des ressources publiques. Mais si une proportion plus importante de l'aide tendait vers cet objectif, alors les pays africains pourraient se libérer à terme de leur dépendance – au plus grand profit des pays bénéficiaires comme des pays donateurs.

© OCDE 2010

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication y figurent.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la Librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop/

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Relations extérieures et de la communication à l'adresse : rights@oecd.org ou par fax : +33 (0)1 45 24 99 30

Service Traduction et droits étrangers de l'OCDE (PAC)
2, rue André-Pascal
75116 Paris
France



Consultez notre site Internet : www.oecd.org/rights/